



RENFORCEMENT DES OPPORTUNITÉS DE RÉINTÉGRATION EN GUINÉE

© Ignacio Gutiérrez-Bolívar / OIM Maroc 2017





GUINÉE

CONTEXTE

La Guinée se trouve sur la côte atlantique de l'Afrique de l'Ouest et s'étale sur une superficie 245 857 km². L'économie guinéenne, quant à elle, est largement tributaire de l'agriculture qui emploie plus de 75% de la population active et représente près de 24% du PIB national. Par ailleurs, l'activité économique a rebondi en Guinée, avec des signes indiquant une croissance continue de plus de 6%. Cependant, des difficultés persistent dans certaines régions du pays notamment en matière d'accès aux besoins de base tels que l'eau potable ou l'électricité. Ces défis devront être adressés à terme à travers une bonne gestion des ressources à l'échelle nationale.





INFORMATIONS PRATIQUES SUR L'ASSISTANCE À L'OIM

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et ses partenaires vous assistent dès votre arrivée en Guinée dans le cadre du programme d'Aide au Retour Volontaire et à la Réintégration (AVRR). Celui-ci vise à assurer la sécurité, à garantir la dignité et les droits des migrants en vue de faciliter leur réintégration dans leur pays d'origine.

Au-delà de l'assistance à l'arrivée, une assistance à la réintégration peut

éventuellement être octroyée mais n'est pas systématique. Celle-ci dépend de nombreux critères à savoir les ressources ainsi que les besoins identifiés. Il est également important de noter que le processus de réintégration se fait sur la durée et donne priorité aux personnes les plus vulnérables.



RECOMMANDATIONS AVANT LE RETOUR

Ramener toutes les pièces justificatives relatives au séjour dans le pays d'accueil



Statut social

Carte d'identité, passeport, attestation de sécurité sociale, attestation de travail, de stage ou de formation etc.



Conjoint(e) et enfants

Livret de famille, acte de mariage, acte de naissance.



Historique médical

Dossiers médicaux, carnets de santé et de vaccination.



Diplômes et certificats

Diplômes et copies certifiées si disponibles.

+ Tout autre document pouvant servir à une potentielle activité de réintégration.



Un pécule de réinsertion

Vous est remis avant votre départ, pour couvrir les charges liées à vos besoins immédiats et à vos frais de transport.



Les personnes souffrant d'une maladie et souhaitant retourner sont invitées à partager leur dossier médical avec le bureau de l'OIM Maroc qui se chargera d'informer les missions des pays d'origine avant leur retour.

RECOMMANDATIONS APRÈS LE RETOUR

Pour un meilleur suivi, il est important de garder contact avec l'OIM et de **communiquer lors de l'entretien vos coordonnées ou celles d'un parent, ami ou proche** (téléphone ou autre) sur lesquelles vous êtes joignable pour toute information complémentaire.

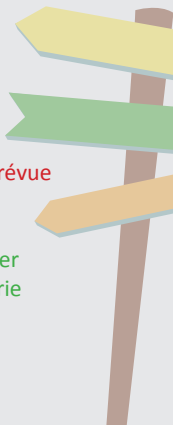


En fonction de votre lieu de résidence, vous devrez contacter l'OIM pour l'ouverture de votre dossier et échanger sur les possibilités de votre réintégration. Vous serez amené à compléter votre dossier avec certains documents comme : vos documents d'identité, votre laissez-passer, ou un document remis par l'OIM-Maroc justifiant votre parcours.

Durant votre entretien il est essentiel de préciser si vous avez suivi une formation dans le cadre du projet FORAS.

Une assistance médicale et psychosociale est également prévue pour les cas les plus vulnérables.

En cas de perte de vos pièces d'identité, il faudra enregistrer une déclaration de perte auprès de la police ou gendarmerie pour pouvoir demander son renouvellement.



OPPORTUNITÉS DE RÉINTÉGRATION

A PROPOS DE L'ASSISTANCE À LA RÉINTÉGRATION :

L'OIM Guinée peut vous soutenir dans les mois suivants votre retour à vous réinsérer à travers l'octroi d'une assistance à la réintégration vous offrant les possibilités suivantes :



Poursuivre vos études



Lancer votre entreprise collective



Suivre une formation professionnelle ou générale



Vous mettre en contact avec les services et/ou programmes de réinsertion socioprofessionnelle disponibles dans votre zone d'installation




À NOTER :

Pendant l'étape transitoire après votre retour, l'OIM Guinée met en place l'initiative obligatoire « argent contre travail ». Il s'agit de cycles d'emploi temporaire de 45 jours vous permettant de vous faire un pécule et d'épargner une partie de vos gains pour, si vous le souhaitez, les réinvestir plus tard dans un projet de réintégration collectif ou communautaire.

Assistance supplémentaire (destinée seulement à certain cas)

Sous certaines conditions de vulnérabilité, l'OIM peut vous proposer de compléter un «plan de réintégration». En fonction de vos besoins, compétences et opportunités, l'OIM peut évaluer la possibilité de mettre en place un projet collectif ou un projet impliquant votre communauté de retour.

Sélection pour bénéficier d'une réintégration :

-  1. Une présélection sur la base de votre profil (compétences, motivation, engagement, zone d'installation, etc.) déterminera votre éligibilité ;
-  2. Votre dossier est par la suite étudié par un comité qui donne une approbation finale ;
-  3. Le comité pourra recommander au retourné de se mettre dans un groupe pour mener un projet communautaire ou vous orienter vers d'autres structures capables de vous aider.

6 CONSEILS POUR RÉUSSIR VOTRE ACTIVITÉ





**1. DÉVELOPPER VOTRE VISION,
VOS PROJETS ET VOS OBJECTIFS**



**2. BIEN CONNAÎTRE LES SECTEURS
PORTEURS DANS VOTRE RÉGION ET
DANS VOTRE PAYS**



**3. RESTER TOUJOURS POSITIF (VE)
ET PATIENT (E) : LE DÉMARRAGE
PEUT PRENDRE DU TEMPS**



**4. MOBILISER VOTRE RÉSEAU ET
VOTRE COMMUNAUTÉ**



5. BIEN GÉRER VOS REVENUS



6. DIVERSIFIER VOS ACTIVITÉS

EXEMPLES D'ENTREPRISES, D'ACTIVITÉS ET DE SECTEURS DURABLES ET PORTEURS



**Agriculture et
maraichage**

Élevage

Pêche

Etangs piscicoles

Industries

Artisanat

**Tourisme et
Hôtellerie**

Restauration



Mines

Multi-services

Audiovisuel

**Bâtiments et
Travaux Publics**

AUTRE ACTEUR QUI POURRAIT VOUS ASSISTER

Organisation Guinéenne pour la Lutte contre la Migration Irrégulière – OGLMI

Créé à Conakry en août 2018 avec le support de l'OIM, l'OGLMI est une association mise en place par un groupe de migrants de retour qui compte aujourd'hui avec plus de 350 adhérents. L'objectif de l'association est d'informer les migrants de retour sur le processus de réintégration et de sensibiliser les jeunes, les communautés et notamment les mères de familles des dangers de la migration irrégulière.



+224 625 29 07 51



oglmigration@gmail.com



<https://www.facebook.com/oglmi>

CONTACTS OIM GUINÉE :



AU NIVEAU NATIONAL -----



Donka Bloc de Professeurs, rue DI-252, Conakry



+224 626 26 74 70

OIM MAMOU -----



Quartier Petel Balia Mamou



+224 625 25 99 95

OIM LABÉ -----



Bureau PAM Labé



+224 626 26 37 71

OIM BOKE -----



Coordination DPS



+224 626 26 09 07

OIM KANKAN -----



Quartier Dalako Kankan



+224 625 25 07 76

OIM NZÉRÉKORÉ -----



Quartier Ossud Nzérékoré



+224 626 26 37 70

Date :



OIM Rabat , Maroc

11, rue Ait Ourir « Pinède » , Souissi, Rabat, Maroc

Tel : +212 (0)5 37 65 28 81

Fax : +212 (0)5 37 75 85 40

Email : iomrabat@iom.int

<https://morocco.iom.int>

www.foras.ma